MIDI-PYRÉNÉES
HAUTE-GARONNE

Toulouse Nord PDC

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sud Solidaires éducation

52, rue Jacques Babinet
31100 TOULOUSE

sudeduc31@sudeducation.org

05 62 14 66 74

www.sudeduc31.org

n°146, 0,76€
Trimestriel

Le Journal

Avril – Mai – Juin

Edito en forme d'abécédaire déter et foutraque !

A comme... **A**ssemblées Générales de grève, du syndicat… on y va !

B comme... **B**anderoles... de tête... et aussi de fin de manifs.

C comme… **C**amarade parce que c'est un joli mot.

D comme... **D**issolution, une « darmani-manie », vraiment.

E comme... **E**ducation : un même droit pour toutes et tous !

F comme... **F**ête ! C'est quand la prochaine ??

G comme... **G**ardes A Vue : libérez nos camarades !

H comme... **H**aro sur les racistes et les fachos.

I comme... **I**magination : a priori, on n'en manque pas :-)

J comme... **J**ustice nulle part, mais police partout :-(

- **page 2** : suite de l'édito

- **page 3** : Le Pacte : un outil de destruction massive du service public d'Education Nationale (ou ce qu'il en reste...) !

- **page 5** : illustration de la théorie des trois violences

- **page 8** : bulletin d'adhésion

Solidaires Unitaire Démocratique CPPAP 0621S07934
Directeur de publication: Guillaume Ceugniez déposé le 30/06/2023
imprimé par nos soins

Suite de l'Edito

K comme... **K**aki : c'est bof comme couleur, alors "Non au SNU !" (Service national Universel)

L comme... **L**égitimes : nos révoltes le sont. On lâche rien !

M comme... **M**anifs sauvages, parce que ce sont les plus belles !

N comme... **N**ucléaire : ni à Bure ni ailleurs, non merci !

O comme... **O**béir : on n'est pas du tout obligé.es, qu'on se le dise !

P comme... **P**acte : Non Monsieur le ministre, on ne le signera pas !!!

Q comme... **Q**ui a dit qu'on était fatigué.es ? (mais quand même, les vacances c'est pas mal aussi)

R comme... « (la) **R**etraite à 60 ans, on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder ! »

S comme... **S**oulèvements de la Terre : nous sommes les Soulèvements de la Terre

T comme... (éco-)Terroristes (voir aussi wokisme)

U comme... **U**ltra (gauche-) (idem)

V comme... **V**iolences (question récurrente de journalistes : « mais est-ce que vous condamnez les violences ? »)

W comme… **W**okisme : mot-valise dans lequel on peut ranger « l'islamogauchisme », « le communautarisme », le « néoféminisme » et autres cauchemars de la macronie.

X comme... **X**énophobie : comme le racisme et le fascisme c'est un poison à combattre sans relâche

Y comme... **Y**achts : occupation, confiscation, réquisition… au choix de la com'action !

Z comme... **Z**beul : (Familier) Désordre, dérangement dans un ordre établi. Mettons-le partout, tout le temps !

Le Pacte : un outil de destruction massive du service public d'éducation Nationale (ou ce qu'il en reste...) !

Quand le ministère affirme : "notre école, faisons-la ensemble"... nous traduisons : "notre école, Défaisons-la ensemble".

Le service public d'éducation est déjà bien amoché du fait des différentes réformes libérales et réactionnaires qu'il subit depuis la fin des années 90 : de Claude Allègre à Jean-Michel Blanquer, en passant par Luc Ferry, François Fillon, Gilles De Robien, Xavier Darcos... (liste non exhaustive), les coups de boutoirs n'ont pas cessé. Et Jean-Michel Blanquer, ministre autoritaire, a tiré à boulets rouges sur une école exsangue, pensant achever le travail.

Mais l'école publique respire encore un peu... or, la macronie aime le travail bien fait !

Sur ces ruines nous est donc arrivé un énième ministre, sorti du chapeau présidentiel : Pap N'Diaye. Longtemps transparent, inaudible et invisible (ça nous changeait du bruyant Jean-Mich' !!), le voilà qui sort du bois avec l'idée de nous faire signer un Pacte !

Mais qu'est-ce donc que ce Pacte ??? A grands traits, voici leur projet :

- mise en concurrence des établissements, des équipes, des collègues,
- pseudo salaire "au mérite", ou plutôt primes pour celles et ceux qui accepteront de "travailler plus pour gagner plus". Petit rappel si nécessaire : les primes sont éphémères, ne rentrent pas dans les cotisations sociales et peuvent disparaître sans crier gare... C'est un leurre de court terme.
- ces mêmes "primes au mérite" ne feront jamais des hausses de salaires pour toutes et tous ! Voire, elles les empêcheront.
- les personnels qui signeront le pacte auront une charge de travail progressivement alourdie, brique par brique, chaque année... jusqu'à l'épuisement et au burn out ?
- les IMP (Indemnités pour Missions Particulières), HSE (Heures Supplémentaires exceptionnelles) et autres "compensations" sont appelées à disparaître, car elles seront absorbées peu à peu dans le Pacte.
- La charge de travail augmentant pour les personnels qui auront pactisé, la qualité de celui-ci s'en ressentira, mais ce n'est pas le problème de notre hiérarchie.
- Par ricochet, la qualité de l'enseignement pour les élèves sera impactée aussi. Mais ce n'est pas le problème de notre hiérarchie non plus (cf la réforme du lycée pro, catastrophique pour la formation des élèves !)

Collectivement, des équipes se sont réunies en Heures d'informations syndicales et ont décidé de rédiger des motions ou des lettres expliquant pourquoi elles refusent de signer le Pacte. Ces initiatives se multiplient dans les écoles, collèges et lycées. Voici un exemple parmi d'autres de courrier adressé à la hiérarchie :

"Dans le cadre d'une « revalorisation des rémunérations des enseignants », des « missions complémentaires » nous seront proposées à la prochaine rentrée. Nous voulons ici déclarer clairement que nous ne serons pas volontaires et que nous protestons fermement contre ce mécanisme.

Il s'agit en effet, plutôt que d'une véritable « revalorisation » de nos rémunérations, d'une manière de les soumettre à certaines conditions. Une revalorisation des salaires est proposée mais elle reste très largement insuffisante, se situant en dessous des niveaux d'inflation récents. Si notre métier n'est pas attractif, peine à recruter, cette revalorisation des salaires ne résout donc rien. Or, ces missions proposées aux volontaires, qui permettraient seules d'obtenir un revenu décent, conduisent à une contractualisation progressive de notre métier et des rémunérations qui l'accompagnent. Enseigner, accomplir notre travail, ne suffit plus : il nous faut en faire davantage. Les individus sont laissés seuls face à ce choix : travailler plus s'ils le veulent – ou s'ils le peuvent – pour des rémunérations sous forme de primes qui ne comptent pas pour leurs retraites, ou faire leur travail avec une rémunération insuffisante. Disons-le : une telle proposition nous scandalise, laissant entendre que les enseignants pourraient travailler davantage, ce qui suggère qu'ils ne travaillent pas suffisamment. Autant de préjugés éculés qui exaspèrent tous les professionnels de l'éducation, mais qui ne semblent pas déranger celles et ceux qui les administrent.

L'objectif clairement avoué de ces missions supplémentaires est de pallier les absences d'enseignants, en permettant aux collègues de se remplacer mutuellement au pied levé. Face à ce qui est devenu un problème criant de notre institution (la difficulté à recruter, mais aussi la dureté des conditions de travail qui mettent à l'épreuve les enseignants), celle-ci n'a donc rien trouvé de mieux que de boucher les trous avec ce qui existe déjà. Face au mécontentement des familles, on oublie ici l'enjeu premier de notre mission, qui est pédagogique : remplacer un enseignant en mathématiques par un enseignant d'anglais, c'est peut-être donner l'illusion d'une continuité pédagogique, mais la réalité est bien différente, puisque l'élève, en définitive, n'aura pas de cours de maths. Mieux vaut cela qu'une absence, nous dira-t-on. Nous disons qu'il vaudrait mieux des solutions plus ambitieuses, plutôt que de tels bricolages.

Enfin, un double questionnement nous amène à rejeter ce dispositif : il y aurait 54 « blocs » de 18h (sur l'année) pour notre établissement. Cela suppose, bien sûr, que tous les enseignants ne peuvent pas bénéficier d'une telle « revalorisation ». Or, admettons que nous soyons toutes et tous volontaires : qu'arrivera-t-il ? Comment choisirons-nous celles ou ceux qui pourront signer ou ne pas signer ? Si une telle revalorisation n'est pas possible pour tout le monde, elle part donc d'un principe injuste, inégalitaire, qui nous semble en opposition avec les principes de notre institution. Notre second questionnement est le suivant : que se passerait-il, à la rentrée, si au contraire, comme il est tout à fait possible en théorie quoique peu probable, personne n'était volontaire ? Notre établissement pourrait-il fonctionner normalement ? La qualité de l'enseignement dont bénéficieraient nos élèves en serait-elle affectée ? Si tel devait être le cas, cela signifierait alors que le fonctionnement « normal » de notre établissement tiendrait désormais au volontariat, à un bon vouloir de chacun, chaque année remis en question.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, nous refusons de signer ce pacte."

Ni le pseudo "volontariat" qui fait appel aux "bonnes volontés individuelles", ni la mise en concurrence des personnels ne nous sauvera de la déroute du système éducatif !

Refusons de signer Le Pacte !

- Exigeons de réelles revalorisations salariales pour toutes et tous, précaires ou titulaires, tous statuts et contrats confondus.
- Revendiquons encore et toujours des moyens pérennes et justement répartis sur tout le territoire, pour assurer à tous les personnels et aux équipes des conditions de travail sereines dans un cadre collectif et solidaire.
- Réaffirmons haut et fort que l'éducation est un droit pour tous les enfants, quelles que soient leurs origines, leurs lieux de vie et leurs aspirations d'autonomie et d'émancipation.
- Continuons à porter au quotidien, et sans attendre, cette belle et joyeuse utopie d'une école solidaire, démocratique, émancipatrice...

Illustration de la théorie des trois violences

Première violence : La violence institutionnelle. La "mère de toutes les autres"

Nous sortons d'un contexte on ne peut plus éclairant sur la manière dont l'État méprise les travailleurs et travailleuses. Une réforme des retraites rejetée par une immense majorité des actif.ves et dont les conséquences néfastes pour les salarié.es sont claires ; même à grands coups de mensonges éhontés relayés par les médias, le gouvernement n'a pas réussi à nous faire croire à un quelconque avantage que représenterait sa réforme, le monde du travail n'a pas été dupe et est resté vent debout à combattre cette attaque.

Ceci n'est qu'une illustration de la violence organisée du gouvernement contre ses ennemis de classe : nous. En sévissant pour le parasitisme sociétal que représente le grand patronat et les actionnaires, Macron et ses sbires enchaînent les violentes attaques à l'endroit des exploité.es et opprimé.es.

Bref tour d'horizon de l'application en actes de la guerre sociale menée par Macron :

- pour les salarié.es, réforme du code du travail avantageant le patronat.
- pour les chômeur.euses, réforme de l'assurance chômage : pression sur les privé.es d'emploi et baisse de la durée d'indemnisation.
- pour les services publics, démantèlement insidieux et minutieux : la justice, le train, l'éducation, l'hôpital, tout y passe ! On commence à le voir ce « notre projet » qui consiste ni plus ni moins à libéraliser tout ce qui peut s'apparenter à du bien commun.
- pour les étudiant.es : iels sont plus précarisé.es que jamais. Sous Macron, les files d'attentes devant les banques alimentaires n'ont cessé de grossir.
- un coup sur la nuque en plus pour les salarié.es : allez bosser deux ans de plus !
- pour les sans-papiers : la loi asile et immigration.
- pour les allocataires du RSA : réhabilitation du travail forcé.
- pour les personnes racisées : Macron laisse carte blanche à une personne d'extrême-droite, Darmanin. Il multiplie les propos et actes racistes en vertu d'une laïcité qu'il bafoue et contre un séparatisme qu'il fantasme.

Mis en regard, la suppression de l'ISF et tous les cadeaux fiscaux aux entreprises (CICE ou autres exonérations de cotisations sociales notamment pendant le Covid) ne peuvent que nous faire enrager.

Deuxième violence : La violence révolutionnaire "qui naît de la volonté d'abolir la première"

Là, c'est plus compliqué car même si la détermination révolutionnaire visant à se défendre contre la première violence est bien présente dans la population (il n'y a qu'à voir les millions de personnes qui sont descendues dans la rue durant la lutte contre la réforme des retraites), notre société n'a jamais été aussi « pacifiée » qu'aujourd'hui. C'est-à-dire que nos modes de contestation n'ont jamais été aussi non-violents. Les seules violences (ou projets d'attentats) contre des personnes sont l'œuvre de l'extrême-droite qui n'a jamais roulé pour notre camp social et avec qui Darmanin garde des affinités depuis son flirt avec l'action française.

Mais afin d'enclencher la troisième violence, le gouvernement, avec le grand renfort des médias d'« information » en continu, modèle un épouvantail : une violence de notre camp social dont l'impact est totalement surestimé ! Il n'y a qu'à voir les qualificatifs qu'utilise l'État : ultras, radicalisé.es, terroristes, etc. et des prétendus courants idéologiques créés de toutes pièces au mépris de toute culture politique : les islamo-gauchistes, les wokistes…

Donc, ça y est, l'ennemi intérieur est créé : l'ultra-islamo-éco-woke-turbo-fémino-gauche. Et les médias s'arrangent pour qu'il soit craint, il ne reste plus qu'à déclencher la troisième violence.

Troisième violence : La violence répressive "qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première"

Macron et ses sbires, s'iels sont libéraux économiquement, sont autoritaires politiquement. Et les autoritaires, lorsqu'iels sont à la tête de l'État, instaurent un État autoritaire. Car, on a un peu menti plus haut en disant que tous les services publics étaient démantelés par le gouvernement, deux se portent plutôt bien : la police et l'armée.

La répression prend plusieurs formes :

ADMINISTRATIVE

Darmanin est pire que de l'acide chlorhydrique, il dissout (ou tout du moins tente) tout ce qui lui passe sous le nez. Nantes révoltée, GALE, le bloc Lorrain, SUD Educ 93, Collectif Palestine Vaincra et maintenant les Soulèvements de la Terre. Les luttes antiracistes, syndicales, internationalistes, antifascistes ou écologistes (donc contre le gouvernement actuel et les intérêts qu'il sert), lorsqu'elles s'avèrent populaires ou efficaces se confrontent à la menace d'une dissolution. Même les organisations pourtant consensuelles comme ATTAC ou la LDH commencent à subir des menaces de la part du gouvernement.

POLICIÈRE

Sous Macron, la police marque les chairs et les esprits. Le but de cette institution est de faire régner la peur et tous les moyens sont bons :

Symboliquement, des effectifs toujours plus importants, toujours plus armés, engoncés dans des armures imposantes, que l'on croise partout, tout le temps. Le but étant d'asseoir une présence continue et menaçante dans la population.

Ensuite les armes : l'usage des gaz lacrymogènes, des grenades de désencerclement ou assourdissantes, du LBD ou du lance-grenade à tir tendu a conduit à des mutilations, des énucléations, des comas et mêmes des morts.

Enfin, la police utilise les gardes à vue à des fins punitives c'est-à-dire qu'elles ne servent plus à éviter un délit ou suite à une flagrance mais à punir des manifestant.es d'avoir osé descendre dans la rue. Rien que durant la mobilisation contre les retraites, 5 camarades de Solidaires 31 ont fait de la garde à vue pour des motifs pour le moins fumeux et ce, jusqu'à 48h (temps maximal hors affaires de terrorisme)

JUDICIAIRE

La justice est instrumentalisée pour faire taire le mouvement social. Parfois, après la garde à vue, des camarades se voient déféré.es au tribunal pour être jugé.es et souvent, le motif retenu est « participation à un groupement en vue de commettre des dégradations » : accusation fourre-tout qui punit une intention présupposée et non un acte.

Une autre affaire pas loin de chez nous dont la cocasserie le dispute à la gravité de la répression : un camarade de SUD PTT 81 est passé au tribunal d'Albi pour un motif étonnant : il avait déplacé une ganivelle (ce jour-là, de nombreuses personnes ont découvert l'existence de ce mot).

une ganivelle

Poursuivons le combat en développant notre auto-défense populaire

Le gouvernement ne va pas cesser les deux violences qu'il produit : la violence institutionnelle et la violence de la répression. Nous devons continuer à combattre la perspective néolibérale qu'il nous propose en étant dans la rue, en agissant pour développer toutes les initiatives auto-gestionnaires, émancipatrices et sociales. Mais ce combat doit s'accompagner d'une connaissance des techniques de répressions et il est important de développer un savoir collectif d'auto-défense afin de nous protéger collectivement de la répression : connaître les armes de la police et comment s'en protéger, connaître le fonctionnement de l'appareil judiciaire et l'attitude à adopter, etc. Pour que ces savoirs soient collectivisés, il s'agit d'échanger entre nous sur les différentes pratiques, de se renseigner auprès des collectifs qui travaillent depuis de nombreuses années sur ces questions et d'être dans une logique de collectif en prenant soin les un.es des autres.

éducation Sud 31 / 65

SOLIDAIRE
UNITAIRE
DÉMOCRATIQUE

Union syndicale Solidaires

SUD Éducation 31-65
c/o SUD PTT 31
52 rue Jacques Babinet
BP 22 351
31053 Toulouse CEDEX 1
Tel/Fax : 05 62 14 66 74
Mél : sudeduc31@sudeducation.org

Bulletin d'adhésion/ré-adhésion
Année 2023 / 2024

Ancien-ne adhérent-e / nouvel-le adhérent-e *(rayer la mention inutile)*

NOM : ……

Prénom : ……

Adresse personnelle : ……

……

Code postal : ……

Ville : ……

Tél : ……

E-mail : ……

(attention pas de mail professionnel : ac-toulouse.fr, ...)

Adresse professionnelle : ……

……

Code postal : ……

Ville : ……

Tél : ……

E-mail : ……

Catégorie/statut : ……

(PE, certifié-e, agrégé-e, ATOSS, ITARFF, contractuel-le, CDI, CDD)

Échelon : ……

Discipline enseignée : ……

Fonction exacte : ……

(adj, ZIL, Brigade, TZR, AIS, AESH, AED, Atoss...)

Paiement des cotisations

Entourer l'option choisie

OPTION 1 : paiement par chèque(s) :

a. Paiement en une seule fois ou

b. Paiement fractionné, dans ce cas :

- faire des comptes « ronds » pas de centimes !
- envoyer tous les chèques ensemble en mentionnant au dos de chaque chèque le mois de dépôt souhaité (de septembre 2023 à juin 2024)

Dans tous les cas, rédiger les chèques à l'ordre de :

SUD Éducation Haute-Garonne

OPTION 2 : Paiement par virement bancaire :

Dans ce cas, contacter le syndicat pour plus de précisions.

Précisions :

- les chèques de cotisation seront déposés en banque durant la 2ème quinzaine de chaque mois entre septembre 2023 et juin 2024 ;
- les chèques encaissés par le syndicat entre le 1er septembre et le 31 décembre 2023 correspondront à la déclaration de revenus de 2023, les autres à celle de 2024 ; même règle en cas de paiement de la cotisation par virement bancaire.
- l'adhésion à SUD Éducation 31-65 est valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Signature :

Salaire net mensuel **avant prélèvement de l'impôt**	Cotisation annuelle	nombre de chèques ou virements
- de 600 €	6 €	
+ de 600 €	15 €	
+ de 750 €	27 €	
+ de 900 €	45 €	
+ de 1 000 €	54 €	
+ de 1 100 €	64 €	
+ de 1 200 €	75 €	
+ de 1 300 €	89 €	
+ de 1400 €	102 €	
+ de 1 500 €	117 €	
+ de 1600 €	135 €	
+ de 1 700 €	153 €	
+ de 1 800 €	174 €	
+ de 1 900 €	192 €	
+ de 2000 €	210 €	
+ de 2 100 €	230 €	
+ de 2 200 €	251 €	
+ de 2 300 €	272 €	
+ de 2 400 €	293 €	
+ de 2 500 €	315 €	
+ de 2 600 €	340 €	
+ de 2 700 €	364 €	
+ de 2 800 €	390 €	
+ de 2 900 €	416 €	
+ de 3 000 €	443 €	
+ de 3 100 €	472 €	
+ de 3 200 €	500 €	
+ de 3 300 €	530 €	
+ de 3 400 €	561 €	
+ de 3 500 €	593 €	
+ de 3 600 €	Nous contacter ...	

SUD Educ 31-65 peut aussi syndiquer les personnels isolés du 82